

■ **Bomaco Sàrl**, à Echallens, CH-550-1050228-4, gestion et coordination de fournisseurs, produits et services (FOSC du 08.09.2008, p. 18/4641826). Statuts modifiés le 24 février 2009. Cavin Olivier, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 8'000 à l'associé-gérant Magnenat Olivier. Bornoz Frédy, qui n'est plus associé, cède sa part de CHF 8'000 à Magnenat Daniela, de Vaulion, à Daillens, nouvelle associée-gérante avec signature individuelle. Le capital social de CHF 24'000 est ensuite divisé en 24 parts de CHF 1'000. Magnenat Olivier est désormais titulaire de 16 parts de CHF 1'000 et Magnenat Daniela de 8 parts de CHF 1'000. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration des gérants du 24 février 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. PSI Fiduciaire et Gérance Sàrl n'est plus organe de révision.

Registre journalier no 13851 du 14.08.2009 / CH-550.1.050.228-4 / 05206434